



**Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques
Section d'Ille-et-Vilaine**

Avenue Janvier – B.P. 72102
35021 RENNES CEDEX 9
Tél : 02 99 29 23 26
fo.drifip35@dgfip.finances.gouv.fr



Déclaration liminaire au Comité Technique local du 14 avril 2021

Monsieur le Président,

Ce comité technique local réuni pour 3 sujets d'information nous propose tout d'abord un point relatif à la relocalisation de services, qui concernent deux résidences bretonnes. Ces 2 charmantes sous-préfectures vont-elles enfin devenir attractives ? Là est la question. Ainsi, les 35 emplois envisagés initialement à Fougères sous forme d'antenne du centre de gestion des retraites de Rennes tombent à 22 dans le tableau des implantations, voire même à une vingtaine dans un paragraphe rédigé au conditionnel, en page 2 du document.

Qu'en sera-t-il de la cible de 45 emplois pour le service d'appui à la publicité foncière de Redon à l'horizon 2026 ? Si le même principe mathématique s'applique cela fera moins de 30. Les implantations seront donc nettement inférieures aux prélèvements (75 implantations au mieux contre 84 emplois prélevés). Ce ne seront pas des relocalisations, mais des délocalisations au rabais. La même logique de destruction des services publics que pour le nouveau réseau de proximité est en marche, forcée. Le même dogme de réduction de la dépense publique pénalise majoritairement les Finances publiques, alors que l'exemplarité de ses personnels ne cesse d'être hypocritement louée, mais surtout pas récompensée.

En ce qui concerne la présentation de l'exécution budgétaire 2020 et des orientations budgétaires 2021 second sujet et le bilan de la campagne déclarative à l'impôt sur le revenu 2020, dernier point, nous interviendrons au cours de la séance.

En questions diverses, nous vous demanderons de bien vouloir nous communiquer le plus vite possible, les fiches de postes actualisées de la DRFIP 35. Les dernières datent en effet du 12 juin 2019 et ces documents sont plus que jamais d'actualité.